

FONDATION CRÉDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE

Présentation de la fondation



Statut : Fondation d'Entreprise

Champ d'intervention : Vulnérabilité, précarité, culture, éducation et sensibilisation, environnement

Secteurs d'intervention : Arts, spectacles vivants, conservation du patrimoine, développement local, formation, transition écologique, développement durable, gestion des déchets, insertion, emploi, logement, cadre de vie, loisirs, solidarité, humanitaire, social, médico-social, santé, handicap, tourisme, mobilité

Zone d'intervention : Départements de l'Oise (60), de la Seine-et-Marne (77) et de la Somme (80) ainsi que les communes de Gisors (27), d'Etrepagny (27) et de Puisieux (45)

Bénéficiaires des projets soutenus : Pas de profil déterminé - Cible prioritaire : public en situation de précarité, de vulnérabilité ou d'isolement.

La Fondation d'Entreprise Crédit Agricole Brie Picardie succède au fonds de dotation Brie Picardie Mécénat et Solidarité pour faire rayonner les valeurs de proximité et de solidarité portées par le Crédit Agricole Brie Picardie.

Elle a pour objet de favoriser un développement harmonieux de ses territoires ainsi que le bien-être de leurs habitants actuels et des générations futures, en soutenant plus particulièrement les actions de solidarité et de cohésion sociale, l'innovation et la création, la valorisation du territoire, la santé et le bien vivre.

De façon générale, tout projet ou œuvre à caractère d'intérêt général ou philanthropique générateur de développement économique social et humain.

Éligibilité des projets

Statut juridique	Entités d'intérêt général travaillant au bien commun, éligibles au mécénat, ayant plus d'un an existence (hors collectivités locales)
Territoire d'intervention du projet	Départements de l'Oise, de la Seine-et-Marne et de la Somme ainsi que les communes de Gisors (27), d'Etrepagny (27) et de Puisieux (45)
Type de projet soutenu	Programmes ou projets utiles au plus grand nombre et pérennes (investissements matériels et immatériels). Lancement d'une nouvelle action ou essaimage.
Critères de la sélection	<ul style="list-style-type: none"> - Caractère innovant du projet - Actions pérennes ou reproductibles dans le temps - Rayonnement territorial voire régional - Objectif précis et durée définie - Part d'autofinancement et/ou co-financement requis

Contexte de l'aide

Nombre de projets soutenus dans l'année	33 projets soutenus en 2023, 78 depuis la création fin 2020
Budget moyen par projet soutenu	27 000€ (moyenne depuis la création)



	Appel à projet	Hors appel à projet
Nombre de projets par an	Entre 5 et 10	Entre 15 et 20
Type de dépense	Investissements matériels et immatériels	Investissements matériels et immatériels
Montant des aides	Budget global AAP 2023 : 200 000€ répartis entre les lauréats, dont 5000€ attribués à un projet «Coup de cœur des collaborateurs du Crédit Agricole Brie Picardie», sous la forme d'un accompagnement du lauréat par un cabinet spécialisé en mécénat	Les subventions pourront être comprises entre 10 000€ et 100 000€ par dossier. Ces seuils sont communiqués à titre indicatif et peuvent varier selon la pertinence du dossier.

Accompagnement

Partenarial	Cérémonie officielle de remise de la dotation, suivi relationnel, relai auprès des fondations nationales du Crédit Agricole
Opérationnel	Communication sur les projets et leurs avancées, mise en réseau grâce au maillage de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Brie Picardie, mise en réseau avec d'autres associations soutenues par la Fondation
Stratégique	Financement d'un accompagnement par un cabinet spécialisé en mécénat pour le lauréat «Coup de cœur» de l'appel à projets 2023

Exemple de projet soutenu

Programme d'action-recherche en Forêt de Chantilly (Oise)

Le programme, issu d'une initiative citoyenne et piloté par le Domaine de Chantilly / Fondation d'Aumale, réunit plus de 13 laboratoires et plus de 40 chercheurs. Il vise à faire de la Forêt de Chantilly un laboratoire à ciel ouvert pour comprendre les facteurs entrant en jeu dans la dégradation de l'état des chênes et pour anticiper son évolution. Au-delà de la Forêt de Chantilly, le programme ambitionne de construire des solutions pour « maintenir la forêt vivante dans 50 ans et comprendre les relations entre sols et arbres ». La Fondation soutient 3 volets du programme : une analyse microbienne du sol de la forêt, la création d'un site internet et l'organisation d'une grande réunion publique pour faire connaître le programme et partager ses résultats.

L'Orchestre de Picardie à l'hôpital (Somme et Oise)

La Fondation soutient le projet visant à utiliser la musique comme support thérapeutique au service du bien-être de tous, au travers de 4 actions :

- 1- L'organisation de grands concerts annuels au sein des centres hospitaliers d'Amiens et de Compiègne;
- 2- Le développement d'ateliers de découvertes musicales avec présentation d'instruments, de mini-concerts et d'échanges entre les patients et les musiciens;
- 3- Le déploiement du « Poids des notes », une expérimentation de musicothérapie à destination de patients traités en chirurgie de l'obésité;
- 4- La production et la diffusion de contenus audiovisuels de l'Orchestre sur les télévisions des chambres du CHU d'Amiens, en particulier les chambres des services pédiatriques

infos pratiques et contacts

<https://ca-briepicardie.com/fondation/>
fondation.cabp@ca-briepicardie.fr